

Bref historique d'une catastrophe annoncée

MÉMOIRE PRÉSENTÉ

AU

BUREAU DES AUDIENCES PUBLIQUES

DANS LE CADRE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT

D'UN PARC ÉOLIEN

SAINT ULRIC ET SAINT LÉANDRE

(Sous la régie d'Axor)

PAR

L'ENTREPRISE

LE GÎTE LE JARDIN DE GIVRE
3263 route du Peintre, St-Léandre
G0J 2V0, Tél. : (418) 737-4411
Jardin-de-givre@globetrotter.net

Juin 2006

PRÉSENTATION

Nous sommes implantés à Saint-Léandre depuis 33 ans. Nous avons été tour à tour producteurs agricoles, animateur communautaire, écrivain et agent de développement. Maintenant à notre compte depuis 12 ans, nous exploitons le gîte touristique Le jardin de Givre. Notre produit repose essentiellement sur la renommée de nos grands espaces naturels, la beauté grandiose de notre nature sauvage, ainsi que le calme et la sérénité qu'ils inspirent.

Nous avons hésité à présenter un autre mémoire, compte tenu que le projet actuel de la compagnie AXOR se trouve principalement à Saint-Ulric. Nous savons que des cartes existent pour un développement d'un autre parc d'AXOR (en plus du projet de Northland Power) à Saint-Léandre, ce qui justifie nos craintes d'un envahissement exponentiel inquiétant de ces tours à vent.

ARGUMENTAIRES

Nous sommes en faveur de la création d'un parc éolien À Saint-Léandre, et cela depuis 1997. Nous sommes persuadés que cette source d'énergie verte et renouvelable propose à notre époque une alternative intéressante à l'exploitation des énergies fossiles afin de contrer la pollution atmosphérique et les conséquences sur l'inquiétant réchauffement de la planète. Nous avons même, en 2004, accepté de signer avec Axor un contrat d'option superficielle pour d'éventuelles éoliennes sur nos terres. Nous étions alors loin de nous douter que ce développement, chère à notre conscience environnementale, allait s'avérer être une boîte à Pandore.

Nous habitons ce coin de pays depuis plus de 30 ans. Durant toutes ces années nous avons aménagé nos terres dans le but d'en faire un domaine agréable à vivre pour nous et nos enfants. Nous exploitons une forêt de 175 acres et y appliquons les règles d'une sylviculture de ferme forestière afin d'en préserver la diversité et les écosystèmes. De plus des sentiers permettent à nos visiteurs de découvrir différents types écologiques forestiers. Notre gîte Le jardin de givre accueille, depuis 1995, 800 visiteurs en moyenne annuellement venus d'Europe, d'Australie, des Etats-Unis afin de goûter à cette paix et à cette harmonie naturelle si rares de nos jours.

Par ailleurs, nous travaillons depuis près de deux ans à divers projets récréo-touristiques dont l'un accueillera bientôt des randonneurs pédestre sur le Site de la Grotte des Fées situé sur les lots publics de Saint-Léandre. Il est évident que l'installation d'éoliennes (sous Northland et Axor) dans ce secteur compromet la vocation de notre site qui devait se développer dans un contexte éco-touristique. Ce qui fut l'objet d'un premier mémoire. Un deuxième projet, élaboré cet hiver, conçoit un circuit sur le thème des jardins regroupant ainsi 4 entreprises. Le parcours s'échelonne de Baie des Sables vers Matane en passant par Saint-Ulric et Saint-Léandre. Vous trouverez en annexe le prospectus de ce projet intitulé : **La route des cinq jardins**. Ce circuit invite les visiteurs à venir « S'enivrer de paysages, de couleurs et de parfums sur les chemins fleuris du haut pays jusqu'à Matane ». Un des cinq Jardins cible **Les Jardins D'Éole** permettant aux visiteurs de découvrir le parc Le Nordais. C'est pour vous dire que nous avons su inclure la présence des éoliennes dans le développement de notre entreprise par ce réseautage.

Malheureusement, le nombre prévu de nouvelles tours à vent transforme ce jardin d'Éole en forêt de métal. Trop d'éoliennes (leur nombre demeure encore aléatoire) sur le territoire viennent perturber le fragile équilibre du jardin. Nous nous retrouvons plutôt propulsés dans un parc industriel où le paysage sera saturé de ces édifices de 30 étages. Trop c'est trop. Même si nous étions en faveur de cette énergie douce, elle devient par sa démesure difficile à accepter. Il suffit de tenter de juxtaposer les cartes respectives d'Axor et de Northland l'une sur l'autre pour constater l'ampleur du désastre pour notre habitat. La qualité de vie à la campagne vient de prendre le bord et notre sacrifice (la dépossession du territoire) servira à des entreprises et des actionnaires dans des édifices à bureau très loin d'ici. Peut-être ont-ils eux-aussi, quelque part sur la planète, un petit paradis sans éoliennes géantes, un lieu pour se reposer et se ressourcer, alors que nous, ben ce ne sera plus le cas. Merci messieurs du cadeau.

Nous avons de la difficulté à contenir notre colère devant l'invasion anarchique et exponentielle de ces tours à millions qui nous donnent déjà le tournis. Tournis devant les difficultés à trouver de l'information, tournis devant le jeu de cache caches entre promoteurs et gouvernement, tournis devant le manque de transparence des appels d'offres et les compensations dérisoires données à ceux qui auront à subir ces tours géantes dans leurs fenêtres pour 20 ans. Tournis de penser que les jeux sont faits et que les audiences du BAPE arrivent bien tard pour nous. Trop tard peut-être. Les

autres régions s'organisent et profitent déjà de notre expertise de cobayes pour demander de meilleures conditions d'économie-sociale.

Mais il ne sera pas dit que nous aurons baissé les bras. Si vraiment notre pays en est un de la démocratie (et qu'il s'en vante tant à l'étranger) nous trouverons les moyens en tant que citoyens libres pour faire valoir nos droits.

En ce sens et en appui aux autres mémoires qui expliquent très bien la problématique sous de nombreux aspects, nous demandons un moratoire sur le projet de développement éolien d'Axor, afin de mieux analyser les impacts sur la santé et l'environnement, ainsi que des retombées économiques pour les habitants du et des territoire visés.

Ginette Couture

Gérald Tremblay